

# CQP-APS - Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

## DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE LA FORMATION (PDF - 1)

**Durée du stage : 175 heures (hors examen)**

### PROGRAMME

#### ✓ Module secourisme (14 h) :

- Gestion des premiers secours :
  - Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premiers secours

#### ✓ Module juridique (21 h) :

- Environnement juridique de la sécurité privée :
  - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
  - Connaître les dispositions utiles du code pénal
  - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées

#### ✓ Module gestion des conflits (14 h) :

- Gestion des risques et des situations conflictuelles :
  - Être capable d'analyser les comportements conflictuels
  - Être capable de résoudre un conflit
  - Être capable de résoudre une situation conflictuelle

#### ✓ Module stratégique (8 h) :

- Transmission des consignes et informations :
  - Connaître les outils de transmission
  - Savoir transmettre des consignes
  - Réaliser une remontée d'informations

#### ✓ Module prévention des risques d'incendie (7 h) :

- Connaissance des vecteurs des risques d'incendie :
  - Initiation au risque

#### ✓ Module modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7 h) :

- Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté :
  - Application de l'article 73 du code de procédure pénale
  - Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions
  - de l'APS

#### ✓ Module sensibilisation aux risques terroristes (13 h) :

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque terroriste
- Secourir (notions de secourisme tactique)

#### ✓ Module professionnel (45 h) :

- Surveillance et gardiennage :
  - Appliquer les techniques d'information et de communication
  - Savoir transmettre les consignes et informations
  - Préparer la mise en œuvre des consignes de l'APS
  - Savoir contrôler les accès
  - Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
  - Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes



#### ✓ Palpation de sécurité et inspection des bagages (7 h) :

- Événementiel :
  - Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

#### ✓ Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7 h) :

- Télésurveillance et vidéoprotection :
  - Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

#### ✓ Module gestion des risques (11 h) :

- Gestion des risques :
  - Maîtriser la gestion des alarmes
  - Protéger le travailleur isolé
  - Sensibilisation au risque électrique

#### ✓ Module événementiel spécifique (7 h) :

- Compétences en événementiel :
  - Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
  - Identifier les acteurs d'un événement
  - Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

#### ✓ Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7 h) :

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées
  - Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
  - Module industriel spécifique (7 h) :
    - Évaluer les risques professionnels
    - Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
    - Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
    - Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

# CQP-APS - Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

## DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE LA FORMATION (PDF - 2)

**Durée du stage : 175 heures (hors examen)**

### Moyens pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique

**Le déroulement de la formation proposée est pratique et théorique, effectuée à partir de démonstrations, d'apprentissage de gestes et de mises en situations d'interventions.**

### Chaque formation dispose de

- Une salle de 25 m<sup>2</sup> minimum
- Un PC de sécurité équipé
- Un espace d'accueil (pause déjeuner, détente)
- Une surface intérieure et extérieure permettant la mise en œuvre de rondes de sécurité de plus 100 m

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA FORMATION

#### Matériel secourisme

- Un mannequin nourrisson
- Un mannequin enfant
- Un mannequin adulte
- Divers outils de simulation
- Une trousse de secours
- Un kit de maquillage pédagogique
- Plan d'intervention INRS
- Un défibrillateur de formation automatique externe

#### Matériel sécurité incendie et sureté :

- Système de sécurité incendie SSI A
- Des détecteurs d'incendie et des déclencheurs manuels
- 3 extincteurs en coupe (eau, Co2, poudre)
- 6 extincteurs eau, 1 extincteur Co2
- Une aire de feu permettant de justifier l'emploi de l'extincteur à bac à feux écologiques à gaz
- 1 robinet d'incendie armé (RIA en état de fonctionnement)
- 6 têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques
- Modèles d'imprimés (permis feu, consignes diverses)
- 3 téléphones distincts reliés au PC de sécurité
- Registre de prise en compte des événements (main courante)
- 3 appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI

- Un boîtier de clés comportant différents types de passe (passe générale, passe partiel, clés individuelles)
- Une centrale d'alarme intrusion en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs
- Un système de vidéosurveillance équipé de 5 caméras dont 1 dome
- Un registre des consignes
- Un registre des clés
- Poste informatique avec logiciel de traitement de texte permettant d'établir un compte-rendu
- Une main courante électronique opérationnelle en état de fonctionnement
- Une main courante panier
- Des gants de palpations pour les exercices pratiques
- Un détecteur de métaux

### Nombre de stagiaires

4 minimum / 12 maximum

### Objectifs

Permettre d'acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen CQP-APS pour l'obtention de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

### Profil du stagiaire

- Les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est défini par celui défini par le niveau B1 de Cadre européen commun de référence pour les langues.
- Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'Agrément et de Contrôle) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

### Vérification des acquis durant la formation

- Fiche d'évaluation théorique QCU (Questions à Choix Unique), 2 évaluations
- Évaluation pratique : 1 évaluation sur une mise en situation durant une ronde.

# CQP-APS - Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

## DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE LA FORMATION (PDF - 3)

**Durée du stage : 175 heures (hors examen)**

### Examen

Conforme au guide du déroulé de l'examen CQP-APS transmis par la CPNEFP au OF agréées.

#### Évaluation théorie :

- **Questions à Choix Unique de réponses**

- Téléchargement préalable des QCU sur le site internet dépendant et sous contrôle de la CPNEFP.
- Mise en place des postes informatiques dans une salle adaptée nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

#### Évaluation pratique :

- **Le candidat sera validé à l'épreuve pratique au poste central de sécurité :**

- Il devra prendre en compte les différents matériels, renseigner les documents mis à sa disposition, prendre contact avec les agents en ronde et les situer sur le site. L'épreuve intègre une dégradation du contexte avec un incident à gérer, l'agent établira un compte rendu succinct de la situation donnée.

- **Le candidat sera validé à l'épreuve pratique en situation de rondes avec anomalies :**

- Il devra relever et résoudre dans un délai raisonnable, et selon son niveau de compétences, il devra être en contact permanent avec le poste de sécurité. À l'issue, il établira un compte-rendu succinct de la situation donnée.

- Validation conformément au programme INRS du Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T).

### Composition du jury

**Il sera composé de 2 professionnels du métier:**

- Soit un représentant salarié ayant plus de trois années d'ancienneté dans la profession,
- Soit un représentant des employeurs répondant aux mêmes conditions,
- Soit une personne n'appartenant pas à l'organisme de formation ayant dispensé la formation mais dont la neutralité et les connaissances de la profession peuvent être vérifiées par son statut (gradé de la police, de la gendarmerie, responsable d'un service de sécurité interne d'une structure déclarée en préfecture).

**Le président du Jury sera obligatoirement soit le représentant salarié, soit le représentant employeur.**

### Qualification des intervenants

- Formateur en surveillance et incendie justifiant de plus de 2 ans d'expérience en formation et/ou d'expérience continue dans les métiers de la sécurité.
- Module prévention des risques terroristes : formateur titulaire d'un certificat de formateur aux risques de terroristes.
- Module gestion des premiers secours : formateur titulaire du certificat de formateur S.S.T.
- Module incendie : formateur titulaire d'une qualification de SSIAP 2 ou 3 ou équivalent.

### LIEU DE LA FORMATION

Metz : 70, route de Woippy 57050

Ivry-Sur-Seine : 51/55 rue Hoche 94200

### CONTACT

Mail : [contact@procedo-academy.com](mailto:contact@procedo-academy.com)

Tél. : 0811 031 057

### TARIF

Individuel : 1 320 euros

Groupe nous consulter

Entreprise sur devis



PROCEDO ACADEMY SARL - Siège social : 70, route de Woippy - BP 32 143 - 57053 METZ Cedex 2  
Établissement Ivry-sur-Seine : 51-53 rue de Hoche 94200 IVRY-SUR-SEINE - Tél. : 0 811 031 057 - FAX : 03 72 72 70 35 - [contact@procedo-academy.com](mailto:contact@procedo-academy.com)  
RCS METZ 529 600 702 - SIRET 529 600 702 00029 - APE 8559 A - SARL au capital de 5 000 euros - TVA INTRACOM FR 27529700602

Autorisation CNAPS N° FOR-057-2023-08-17-20180637440 - Art L612-14 - L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Modifiée le 30 avril 2008.